JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES • AVRIL 2021 • N°102

Saint-Jean ma ville

Aire de jeux adaptée pour tous

VIE MUNICIPALE :
Budget p.4

MOBILITÉ :
Les résultats de l'enquête p.19

VILLE DE SAINT JEAN
www.mairie-saintjean.fr

ça s'est passé à St-Jean

29 JANVIER : Comme ils l'avaient annoncé, une vingtaine de maires de communes situées à proximité de l'établissement, se sont rendus à la Clinique de L'Union pour protester contre la mise en stationnement payant du parking.

11 FÉVRIER : Charlize, Gabrielle, Camille Z, Camille C et Lilou, tous les dimanches qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, munies de sacs plastiques et de gants, ramassent les déchets trouvés au sol. Ces jeunes filles en classe de CM2 à l'école Marie Louise Dissard de Saint-Jean sont déterminées plus que tout à faire un geste pour la planète.

11 MARS : L'Aînée du jour

Raymonde DEVAUX épouse VIGNES est née le 11 mars 1921 à Limoges. Raymonde a habité Limoges jusqu'à ses 21 ans, puis est partie s'installer à La Rochelle. Dans cette ville chère à son cœur, elle ouvre, en 1946, un magasin de porcelaine et de cristal très réputé « Limoges Porcelaine ». En 1955, elle épouse Georges VIGNES, cette union durera 58 ans et donnera naissance à une fille et trois petits-enfants. En 2003, Georges et Raymonde s'installent à Saint-Jean et ne l'ont plus quitté. Aujourd'hui nous sommes fiers et heureux de compter parmi nos habitants une centenaire !

Vous désirez mettre un sénior exceptionnel à l'honneur ? contactez Cathy Jouvenez 06 26 25 76 65

20 MARS : Samedi matin, afin de répondre aux exigences de la crise sanitaire, la commémoration du 59e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962, s'est tenue en comité restreint.

24 MARS : Édition 2021 de la Grande lessive « Les Jardins suspendus » : installation artistique éphémère qui s'est déployée sur un fil à linge avec les œuvres conçus par les enfants, les parents et les assistantes maternelles.

SOMMAIRE

FINANCES LOCALES 4-6

VIE MUNICIPALE
- La Municipalité relance le projet Cœur de Ville
- Zone Bleue
- Élections 7-8

TRAVAUX 9

ÉDUCATION
- Temps de repas scolaire : un accueil essentiel !
- Être jeune en 2021
- Journée du livre enfant 2021 10-11

SOCIAL-PETITE ENFANCE
- Le logement social
- Le Relais d'Assistantes Maternelles 12-13

LES GRANGES 14

CULTURE 15

ENVIRONNEMENT
- Dégradations volontaires des arbres du patrimoine communal 16

BUDGET PARTICIPATIF
- Démocratie participative 17

ENQUÊTE MOBILITÉ
- Les résultats 18-20

ASSOCIATIONS 21

ETAT-CIVIL • EN BREF 22

Magazine municipal Avril - N° 102
Directeur de la publication : Bruno Espic
Mairie : 05 32 09 67 00 • Rédaction et photos : Service Communication • Conception, réalisation et infographies : Agence Avantmidi.fr • Impression : Evoluprint, 31150 Bruguières • Site internet : Retrouvez toutes ces informations sur le site officiel de votre commune : www.mairie-saintjean.fr. Vous pouvez adresser vos messages à : contact@mairie-saintjean.fr

IMPRIM'VERT®

édito

Chères Saint-Jeannaises,
Chers Saint-Jeannais,

En ce début de printemps, avec l'espoir de meilleures perspectives pour notre vie quotidienne, notre Municipalité poursuit ses engagements en lançant prochainement notre projet phare : le cœur de ville, remodélisation ambitieuse de notre centre-ville en concertation avec les habitants et des professionnels de l'urbanisme.

Au plus près de vos attentes, notre équipe municipale s'engage aussi dans la nouvelle campagne de lancement du budget participatif 2022. Vous découvrirez aussi le résultat du questionnaire réalisé dans le cadre de la mobilité. Celui-ci a suscité un tel intérêt que les éléments de réponse seront repris pour formaliser les axes de travail de la politique de mobilité durable que nous souhaitons mettre en place sur notre territoire.

Parce que la Ville doit rester proche de ses habitants et malgré le contexte actuel qui rend difficiles les projections vers l'avenir, une réflexion est menée pour proposer des moments de convivialité, une programmation légère permettant de nous retrouver.
Le maintien des séjours cet été pour nos jeunes, les animations du café des Granges... tant de moments essentiels pour que les Saint-Jeannais retrouvent « la vie d'avant » et le plaisir de partager.

Enfin, une action avec de nombreux maires du Nord-Est est menée pour infléchir la décision de la clinique de l'Union de transformer le parking en zone payante. Plus que jamais, il est nécessaire de concerter avec les responsables de la Clinique afin que les patients ne soient ni pénalisés ni empêchés de pouvoir bénéficier de l'accès aux soins.

Mon équipe municipale et moi-même espérons que ces prochains mois seront synonymes de retour à la liberté et à la concrétisation des projets communs.

Bien à vous,

Bruno Espic
Maire de Saint-Jean

Retour sur...

Les résultats de l'exercice budgétaire de 2020 ont été présentés en conseil municipal le 3 mars 2021.

Dans un contexte sanitaire complexe, le compte administratif de l'année 2020 montre que les finances de la commune sont saines.

Les dépenses de fonctionnement sont équivalentes (-0.52 %) à celle de 2019 tandis que les recettes de fonctionnement restent stables (-0.057 %).

Dans le détail, les deux principaux chapitres budgétaires des charges courantes de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2019.

Si le montant de la masse salariale de la ville de Saint Jean est important, il est le reflet du niveau et de la qualité des services à la personne mis à disposition des Saint Jeannaises et des Saint Jeannais, avec les services scolaires et périscolaires, les actions en direction de la jeunesse, des personnes âgées et l'ensemble des prestations sociales mises en œuvre sur le territoire communal.

Coté investissement, les dépenses d'équipements se sont élevées à 3.16 M€ pour un taux de réalisation de 79.30 %. Le plus gros contingent de dépenses provient de la Réhabilitation de l'espace Alex Jany, avec 1,401 M€ de travaux réalisés sur une opération totale de 2,5 M€ TTC.

Les recettes ont été de 2,83 M€ comptant les subventions et un emprunt d'1 M€ contracté en fin d'année 2020.

En 2020, sur 100 €, un Saint-Jeannais aura consacré :

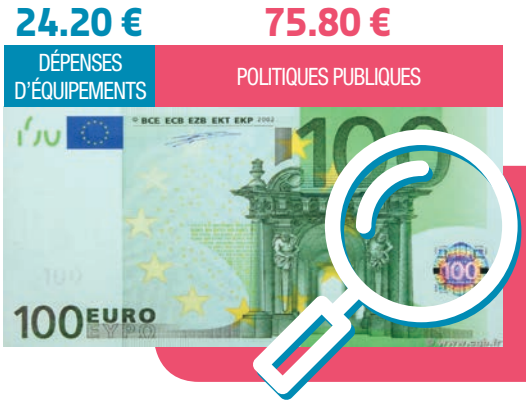

Dont :
Vie éducative - Jeunesse : 36,60 €
Patrimoine communal : 21,10 €
Interventions sociales et familiales : 6,60 €
Sécurité et salubrité publique : 5,50 €
Aides aux associations : 2,20 €
Politique sportive : 2,00 €
Politique culturelle : 1,70 €

Le budget de la commune 2020 : un bilan favorable

LE FONCTIONNEMENT

Bilan de la section de fonctionnement

GESTION RIGOUREUSE

\+ MAÎTRISE DES DÉPENSES

\+ STABILITÉ DES RECETTES

= ÉPARGNE NETTE DE 1.146 MILLIONS €

L'INVESTISSEMENT

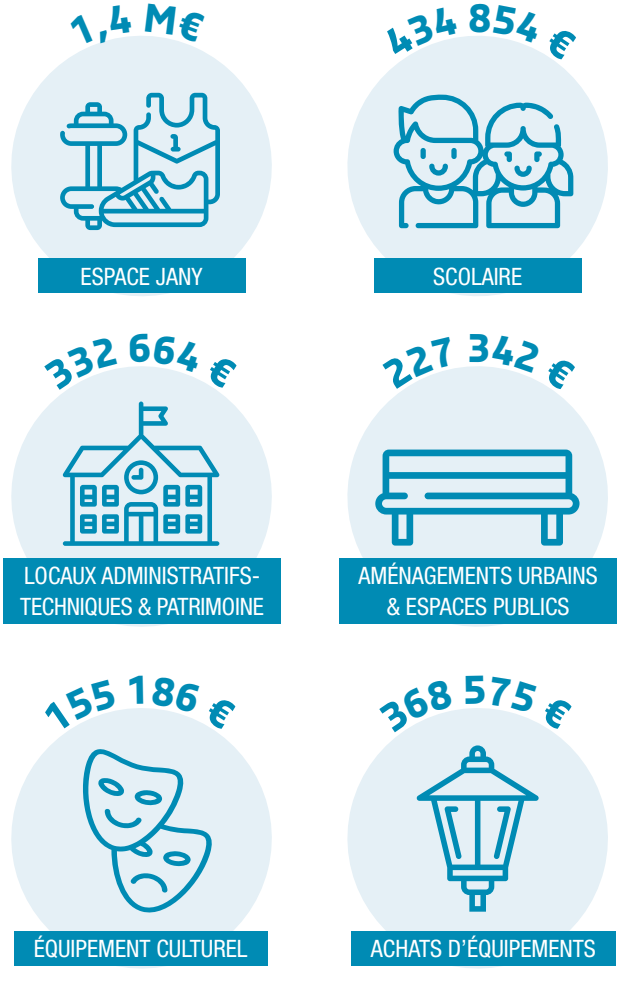

Le Budget Primitif 2021

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 11 272 144,49 €

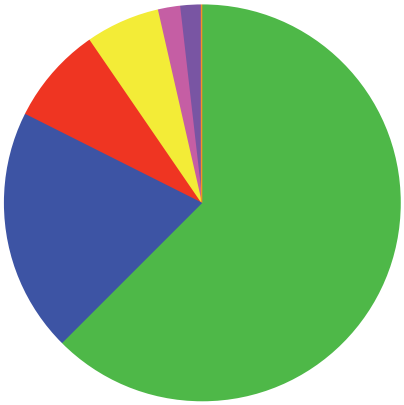

Dépenses

- Personnel *6 758 000 €*
- Charges générales *2 481 900 €*
- Virement section *700 339 €*
- Gestion courante *613 054 €*
- Atténuations de produits *117 000 €*
- Dépenses imprévues *100 000 €*
- Charges financières et charges exeptionnelles *8 850 €*

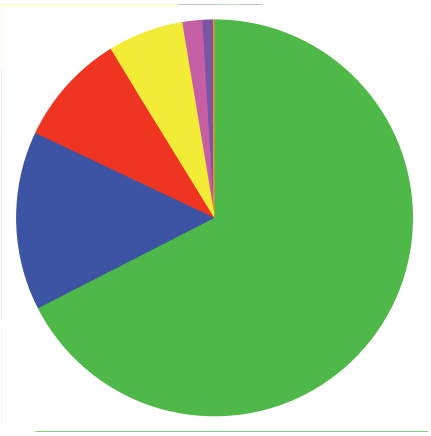

Recettes

- Fiscalité *7 665 000 €*
- Dotations *1 665 641 €*
- Excédent *1 000 000 €*
- Produit des services *781 350 €*
- Autres produits courants *90 000 €*
- Opérations d'ordre *37 152 €*
- Atténuation de charges et produits exceptionnels *30 000 €*

L'INVESTISSEMENT

4.48 M€ de dépenses d'équipements / Principales opérations :

- **1 M€** — GROUPE SCOLAIRE BAKER
- **402 400 €** — AUTRES GROUPES SCOLAIRES
- **168 000 €** — ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DONT ÉCOLES
- **43 000 €** — VIDÉOSURVEILLANCE
- **304 209 €** — RÉNOVATION TENNIS
- **160 000 €** — ÉGLISE / CIMETIÈRE
- **103 465 €** — AIRE DE JEUX DONT BUDGET PARTICIPATIF

Financement

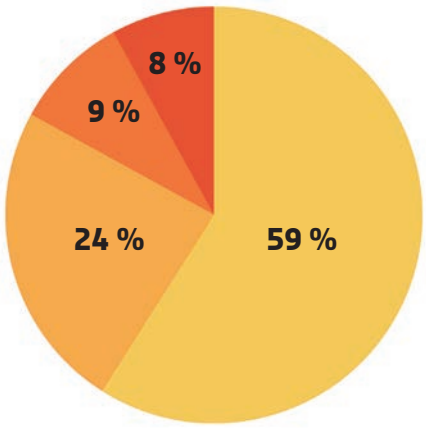

- Autofinancement des dépenses d'équipements
- Emprunt
- Subventions attendues
- FCTVA

Le Budget primitif 2021 résumé par habitant

Données strate : impots.gouv.fr communes de 10 000 à 20 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) – dernier exercice connu 2019.
Source INSEE au 01/01/2021 : 10 929 habitants

Produits des impôts et taxes : **306.05 €/hab.** *strate 563 €/hab.*
Dotations de l'Etat : **56.72 €/hab.** *strate 177 €/hab.*
Recettes réelles de fonctionnement : **936.22 €/hab.** *strate 1354 €/hab.*
Dépenses réelles de fonctionnement : **913.05 €/hab.** *strate 1213 €/hab.*
Dépenses d'équipement : **4.48 M€ soit 410.26 €/hab.** *strate 376 €/hab.*
Encours de la dette au 01/01/2021 : **91.49 €/hab.** *strate 850 €/hab.*
Capacité de désendettement 01/01/2021 : **0.82 ans** *strate 6.2 ans*

3 questions à... Monsieur Bruno ESPIC, Maire de Saint-Jean

Que retenez-vous de l'exercice budgétaire 2020 ?

Une satisfaction eu égard à la situation sanitaire qui perdure. Ainsi, nous affichons de bons résultats financiers pour cette année 2020.

Mais ne nous y trompons pas, il nous aura fallu redoubler d'efforts pour maitriser et prévenir tout dérapage de nos dépenses et les stabiliser à hauteur sensiblement équivalente à celles de l'année 2019.

Le vote tardif du budget primitif en juillet 2020 nous a permis d'anticiper certains ralentissements d'activités et de faire face à nos obligations de maintien des services à la personne.

La dynamique positive de nos recettes fiscales est préservée malgré la réforme en cours et une érosion continue des dotations de l'Etat.

L'épargne nette de la ville de Saint Jean est en hausse et s'établit à 1 146 972 euros au 31 décembre 2020.

Le fond de roulement de la commune en fin d'année 2020 est de 2 789 027 euros.

Quelles sont vos grandes orientations pour l'année 2021 ?

Elles sont simples et néanmoins rigoureuses. Les résultats de notre exercice 2020 ouvrent de bonnes perspectives pour poursuivre notre politique de grands équipements. La prudence sera de mise au regard des incertitudes liées à la persistance de la crise sanitaire et aux impacts de la réforme de la fiscalité locale.

Nous nous inscrirons aussi dans une forme de continuité avec le respect des principes de gestion adoptés en 2016.

En ce qui concerne le train de vie de la ville, nous nous attacherons à maitriser les dépenses de gestion courante avec une gestion optimisée de la masse salariale et un maintien des marges de manœuvres et des chaines d'épargnes.

Quant à notre politique d'investissement, elle sera orientée vers un haut niveau d'équipements neufs et une gestion patrimoniale en continu.

2020 verra le début du chantier concernant le restaurant scolaire du groupe Joséphine Baker s'étalant sur 2 ans. Face à l'augmentation des effectifs scolaires de cette école, le projet prévoit la construction d'une cantine par extension des bâtiments existants, permettant ainsi de créer de nouvelles classes dans la cantine actuelle.

Parmi les autres opérations programmées en 2021, les Saint-Jeannais e . s découvriront la rénovation de la toiture et de l'éclairage du tennis, l'implantation de lieux pour la jeunesse, la réfection de l'aire de jeux du Lac, la réalisation de 2 classes et l'extension de la cantine dans le groupe scolaire Marcel Langer, la rénovation de la toiture de l'église, l'équipement du cimetière et enfin l'équipement numérique des écoles.

Pour la seconde année consécutive, l'argus des communes classe la ville de Saint-Jean dans le top 3 des communes les plus économes avec une note de 16/20.

Une place prépondérante sera réservée au cadre de vie et au développement durable au travers des différentes opérations projetées mais aussi en matière de mobilités et d'arborisation avec un nouveau poumon vert que nous envisageons.

Votre programme municipal est ambitieux et il représente un certain coût...

J'ai bien conscience que le projet municipal que je porte avec mon équipe est très ambitieux et qu'il représente une charge financière conséquente.

Nous devons aussi demeurer attentifs aux évolutions de notre environnement législatif et financier. Nous aurons à mesurer les effets de la réforme fiscale sur nos ressources ainsi que les mouvements des dotations de l'Etat.

La réalisation de grands équipements est importante mais le portage des politiques publiques est fondamental car il est le support du « bien vivre ensemble ». Il permet d'accompagner les saint-jeannais.e.s dans tous les domaines de leur vie sociale.

Le projet municipal répond à des nécessités que nous avons identifiées dans tous les domaines de la vie saint Jeannaise. La crise sanitaire a été révélatrice des points sur lesquels nous devons accentuer nos efforts.

Ce projet municipal est à la hauteur des attentes et des besoins des Saint-Jeannais.es, il est, selon moi, un bon équilibre entre création d'équipements nouveaux, préservation du patrimoine local et actions publiques.

Dans le domaine de l'éducation, la construction de la cantine à l'école Joséphine Baker, et la réhabilitation du groupe scolaire Marie-Louise Dissard à partir de 2023 font parties des projets essentiels à réaliser.

Dans le domaine des loisirs sportifs et culturels, la réalisation d'une salle polyvalente à l'horizon 2022 et d'un nouveau gymnase seront à programmer.

En matière d'aménagement urbain et des espaces publics, le projet « cœur de ville », dont les études seront commandées au cours de cette année 2021, sera lancé en concertation avec tous les acteurs de la vie Saint Jeannaise.

Pour faire face à ses investissements lourds et à la conduite de ses politiques publiques, la commune dispose de solides marges de manœuvres. Bien entendu, nous devrons faire appel à l'emprunt sur les 3 prochaines années avec un taux d'endettement qui passerait, au maximum, à 3,4 ans en 2023.

Nous veillerons à ne pas obérer la capacité de financement de la commune pour les autres projets ainsi que les besoins d'entretien du patrimoine et de l'espace public.

Cœur de ville

La Municipalité relance le projet Cœur de Ville

Une première étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine en 2018, puis un appel à projet réalisé dans le cadre de « Dessine-moi Toulouse », ont apporté des d'idées intéressantes mais ces projets, dans leur ensemble, manquaient de cohérence et de réalisme. La collectivité ne se retrouvait pas dans ces projets.

La municipalité a souhaité échanger avec plusieurs équipes pluridisciplinaires spécialisées dans ce domaine (urbanistes, paysagistes, économistes, écologues, ingénieurs mobilités, etc.) afin de retenir un projet de qualité, à la bonne échelle. La restructuration du Cœur de Ville est un enjeu majeur pour Saint-Jean, il est donc important de s'entourer de spécialistes.

Un concours est en préparation. Il permettra, sur la base de dossiers techniques et d'une première expression de la compréhension du site et de ses enjeux, de retenir 3 équipes admises à concourir. Chaque équipe réalisera ensuite une première esquisse et décrira les principes d'aménagement envisagés. Un jury de concours, composés d'élus et de professionnels, retiendra l'équipe représentant le projet le plus intéressant d'un point de vue esthétique, fonctionnel, économique...

Dans un second temps, l'équipe retenue retravaillera et affinera le projet de Cœur de Ville dans le cadre d'une concertation étendue aux acteurs de la société civile et aux citoyens intéressés.

L'année 2021 doit permettre de clarifier le projet et de le définir avec précision. Les premières réalisations sont envisagées début 2023.

Zone Bleue

Afin de faciliter l'accès aux commerces, services et équipements publics, la municipalité a créé en centre-ville deux zones de stationnement réglementé. Ces zones bleues sont mises en place au niveau du centre commercial Belbèze, rue Paul Riello (depuis décembre 2018) et devant le centre commercial de la rue des Roses (depuis le 1er mars 2021). **Le stationnement y est gratuit mais limité à une heure du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00, hors jours fériés.**

Un disque de stationnement (disponible gratuitement à l'accueil de la mairie) devra être apposé derrière le pare-brise de chaque véhicule. Sans celui-ci, les personnes utilisant ces places seront passibles d'une contravention de 35 euros.

Ce dispositif permet un meilleur partage de l'espace public en facilitant la rotation des véhicules et en faisant ainsi disparaître le stationnement abusif.

Élections

Les Élections Départementales et Élections Régionales auront lieu en même temps les :

- DIMANCHE 13 JUIN 2021 (1er Tour des 2 élections)
- DIMANCHE 20 JUIN 2021 (2e Tour des 2 élections)

Mise en place d'une nouvelle téléprocédure pour l'établissement des procurations

À compter du 6 avril 2021, les électeurs désirant établir une procuration pourront, dans un premier temps, en faire la demande de manière partiellement dématérialisée via le site maprocuration.gouv.fr

Dans un deuxième temps, ils devront se déplacer auprès de la gendarmerie avec leur numéro de dossier pour faire vérifier leur identité.

Ce sera ensuite aux mairies de vérifier si tout est conforme avant de valider les demandes de procuration. Les électeurs recevront alors un courriel les informant de la suite réservée à leurs demandes.

Ce nouveau dispositif n'étant pas obligatoire, les électeurs auront toujours la possibilité de faire une demande de procuration sur le formulaire papier dédié à cet effet.

Un paquebot de métal et de verre domine la ZAC, sur les hauteurs de Saint-Jean

L'immeuble abrite un véritable musée du deux-roues, caverne d'Ali Baba et des 40 moteurs, les créations de Thierry Henriette et de Boxer Design depuis 30 ans. L'entreprise saint-jeannaise a racheté la marque Brough Supérior et a relancé la luxueuse Brough, « la Rolls Royce de la moto ».

Bruno Espic entouré de Thierry Henriette et de Monique Mégemont, adjointe à l'emploi et au développement économique

La relance de la marque a valu à Boxer Design d'être contacté par Aston Martin pour fabriquer une édition limitée de 100 motos de course non homologuées sur route . La société fabrique le cadre, la carrosserie, l'échappement, la sellerie cuir, assemble les moteurs et les motos avec des pièces commandées à 80 sous-traitants, en partie dans la région. Le lien de l'usine toulousaine avec ses sous-traitants aéronautiques est constant. Les motos sont étincelantes de pièces ciselées dans des matériaux nobles : titane, carbone, inox...

Chaque exemplaire est sous la responsabilité d'un ouvrier qualifié. Bien entendu, ces bijoux pour collectionneurs, venus du monde entier, sont uniques et largement personnalisés. On y retrouve le charme rétro des modèles originels, les technologies actuelles, sans oublier le respect des normes en vigueur.

1 Allée Victor Hugo : reprise des travaux de réseaux d'eau et d'assainissement à partir du mois de juin 2021 pour 2 mois. Puis vont s'enchaîner l'enfouissement des réseaux d'éclairage, d'électricité et de télécom, avant que les services de Toulouse Métropole reprennent les revêtements de voirie (ainsi que les espaces de stationnement). Les travaux vont s'échelonner du mois de juin 2021 à la fin de l'année. Une attention particulière sera portée sur le maintien de l'accès aux commerces, services et logements présents sur place. Les travaux seront réalisés par glissement, sur des linéaires réduits afin d'en limiter les impacts.

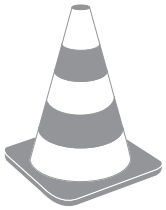

2 Rue Molière : réhabilitation du réseau d'eaux usées par chemisage – mi-avril 102 000 €
Financement Eau de Toulouse Métropole

3 Cheminement piéton entre le chemin du bois de Saget et la rue Picasso
Mise en place d'un éclairage public continu – mai
32 000 €
Financement : Commune et SDEGH

4 Lancement des travaux des espaces de restauration scolaire Joséphine Baker – juin
2 600 000 € – 1 00 000 € en 2021
Financement : État, Région, Département, Commune

5 Travaux de rénovation des tennis couverts (toiture, éclairage, façades, sols) – fin juin
304 000 €
Financement : Département, Fédération de Tennis, Commune

Temps de repas scolaire : un accueil essentiel !

Chaque jour, quelque 73 agents municipaux sont mobilisés (23 agents de restauration scolaire, 15 ATSEM et 58 animateurs) pour accueillir les presque 1 000 enfants mangeant à la cantine.

Du fait de la multitude de protocoles sanitaires (pas moins de 20 versions depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020), cela aurait pu être un véritable casse-tête. Mais Saint-Jean a réussi à s'adapter, y compris dans les cantines scolaires, rares moments où les élèves en élémentaire sont amenés à retirer leurs masques.

Des horaires de classe modifiés, le bannissement des offres alimentaires en vrac, ou encore le non-brassage entre les élèves de classes différentes, chacun a dû faire preuve d'adaptation, la plupart du temps très rapidement. Le personnel, plus investi que jamais, a su rester attentif et soucieux du bien-être des enfants.

Le dernier protocole sanitaire renforcé en date (25 janvier 2021) a engendré un passage en cantine à heure fixe et dans une zone dédiée nécessitant plusieurs services et désinfection après chaque passage.

L'ensemble des équipes cantine et Alaé est particulièrement conscient que, du fait de sa propre action, chaque enfant peut continuer à se restaurer avec un repas complet, chaud, équilibré. Pour que, malgré un contexte stressant, la pause méridienne puisse rester un temps de détente propice à la convivialité !

Être jeune en 2021

Pour orienter les jeunes en situation de décrochage, un numéro vert national d'accompagnement est mis en place : le 0800 122 500. L'objectif est d'orienter les jeunes et de répondre aux interrogations des familles. Le service est accessible gratuitement du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Au bout du fil, des conseillers évaluent la situation puis guident les jeunes vers les acteurs locaux pour trouver des solutions d'accompagnement de proximité.

En Haute-Garonne, la Maison des Adolescents gérée par le Conseil départemental assure une écoute et un accompagnement gratuit et condidentiel. Elle accueille les jeunes de 11 à 21 ans, leurs familles et les professionnels qui interviennent auprès d'eux. C'est un lieu d'écoute, d'évaluation, de soutien et d'orientation où l'accueil est individuel ou familial, gratuit et sans rendez-vous la 1re fois. L'anonymat peut être demandé.

la maison des adolescents — petits ou gros soucis Un lieu pour en parler

Contact : Maison des Adoslecents, 6 rue Riquet 31000 Toulouse, tél : 05 34 46 37 64.

À SAINT-JEAN, LES ÉQUIPES N'ONT PAS ATTENDU LA CRISE POUR S'ORGANISER ET RÉPONDRE PRÉSENT.

Les lieux ressources accueillant et accompagnant les jeunes :

Prévention-Médiation : 1 chemin Belbèze, Contacts : 05 32 09 68 35 ou 06 13 92 44 37, prevention.mediation@mairie-saintjean.fr (accueil sans RDV les matins, et sur RDV les après-midi)

Mission Locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés), Contacts : 05 61 70 25 40, mlhg.aucamville@ml31.org

- Permanences les semaines paires
  - Les mardis, matin au Pôle Emploi, sur RDV,
  - Les mercredis, matin à la Maison Des Solidarités, sur RDV,
- Permanences les semaines impaires
  - Les mercredis, en journée à la Maison Des Solidarités, sur RDV,
  - Les vendredis, matin au Service Prévention Médiation, 1, chemin de Belbèze

Accueil préados, ados et jeunes : Riad, Helen et Lisa au Café des Granges, Contacts : 06 08 99 26 06, clubados@mairie-saintjean.fr et leclubados.wordpress.com ou 05 32 09 67 61, horslesmurs@mjcstj31.fr ou jeunesse@mjcstj31.fr

Journée du livre enfant 2021,

6e édition

Sur le thème de “L’AMOUR”

Par les 3 associations de parents d’élèves de la commune

Nous traversons une période inédite, qui bouleverse chacune de nos vies. Soyons donc créatifs, il est dans l’air du temps de s’adapter, de se réinventer.

Impossible pour nous de faire l’impasse sur la journée du livre enfant que nous organisons depuis 2015. Le format convivial autour de la bourse d’échange que nous vous proposons chaque année n’est pas envisageable du fait de la situation sanitaire, néanmoins nous maintenons le concours d’écriture.

Remise de prix lors de la 5e édition de la journée du livre enfant

Concours d’écriture pour les élèves de l’élémentaire.
Nous vous invitons à écrire sur le thème de “l’amour” soit une nouvelle, un poème ou en nouveauté cette année, une BD.

Concours d’illustration pour les élèves de maternelle.
Sur le thème de “l’amour”, les Alaé proposeront aux enfants qui le souhaitent de participer au concours d’illustrations. Il est également possible de participer en réalisant son œuvre à la maison.

Les enfants peuvent écrire seuls ou en groupe (avec un ou plusieurs camarades). Les informations pour participer sont détaillées sur les règlements des concours, qui sont disponibles sur demande par mail aux associations de parents d’élèves : aipemarcellanger@laposte.net ; fcpepreissac@gmail.com ; aipesaintjean@gmail.com

Toutes les participations aux différents concours sont à remettre dans les boîtes aux lettres des associations de parents d’élèves au plus tard le vendredi 7 mai.
N’hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements. Nous avons hâte de vous lire ! Merci pour vos participations

Le logement social

Saint Jean compte 5.262 résidences principales et 925 logements sociaux au 1er janvier 2020 (soit 17,58 %) ; 61 logements sociaux ont été attribués en 2020.

Le CCAS est adhérent à l'association ATLAS (gestionnaire du Fichier Partagé) et guichet instructeur des demandes de logement pour :

- Faciliter et simplifier les démarches ainsi qu'améliorer la qualité de service
- Affecter à chaque personne un «numéro unique» pour optimiser l'instruction des demandes
- Suivre l'état d'avancement et des délais anormalement longs, améliorer la transparence, partager les informations afin de mieux appréhender et satisfaire les besoins

Le CCAS participe aux commissions d'attribution des 10 bailleurs sociaux présents sur la commune : Office Public de l'Habitat, SA des Chalets, Patrimoine SA Languedocienne, Promologis, Altéal, CDC Habitat Social, ICF Habitat Atlantique, Mésolia, 3F Occitanie et Erilia.

Le CCAS accueille sur rdv les personnes pour constituer leur demande et les accompagne dans leurs démarches ; Information : CCAS 05 32 09 68 25 action.sociale@mairie-saintjean.fr

Pour faire la demande en ligne : www.demandelogement31.fr

Information sur la campagne de vaccination de la Covid-19

La Préfecture de la Haute Garonne met à jour régulièrement les informations concernant la vaccination pour tous. Pour faciliter la prise de rendez-vous connectez-vous sur le site https://www.sante.fr ou par téléphone 08 09 54 19 19.
Un transport à la demande est proposé gratuitement par le CCAS pour les personnes isolées ayant obtenu leur rendez-vous pour la vaccination.

La commune se mobilise au côté de ses administrés les plus fragiles afin de les accompagner au mieux dans cette crise sanitaire sans précédent. Les actions de solidarités ont été maintenues : livraison des repas et de courses à domicile, liens téléphoniques auprès des personnes isolées, accompagnement dans les déplacements de proximité auprès des professionnels de santé dans le respect des gestes barrières.

Les personnes les plus vulnérables peuvent contacter le CCAS afin d'être recensées sur le registre des personnes fragilisées 05 32 09 68 25 action.sociale@mairie-saintjean.fr
« *La mobilisation de tous nous permettra de préserver collectivement notre santé et j'espère que nous pourrons retrouver au plus vite le cours normal de nos vies* » Bruno Espic, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

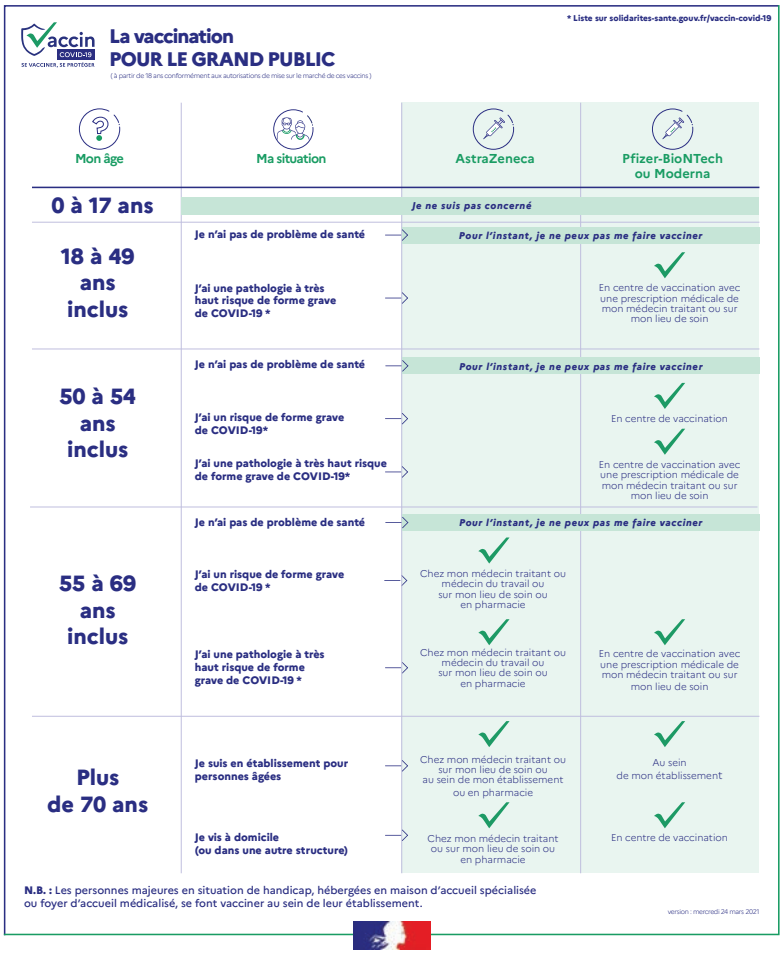

Sous réserve des nouvelles mesures gouvernementales

Convention de partenariat avec l'association EGEE

Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise Midi Pyrénées est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Bruno ESPIC, Maire, accompagné **de Monique MEGEMONT, adjointe déléguée à l'emploi et au développement économique,** ont signé une convention de partenariat avec **Patrick VICQUELIN,** Délégué régional adjoint et chargé de la Mission emploi EGEE.

Le parrainage est proposé à tous les publics (jeunes de moins de 30 ans, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes en situation de handicap...) de la commune qui souhaitent être accompagner vers l'emploi :

- Permanence d'accompagnement personnalisé,
- Animation de 3 ateliers : « confiance en soi et estime de soi», « réaliser mon CV Vidéo » et « dynamiser ma recherche d'emploi en utilisant les réseaux sociaux-professionnels ».

Les permanences ont débuté le 13 avril au Service Prévention Médiation situé 1, chemin Belbèze (1er étage) et auront lieu tous les mardis de 9 h à 12 h sur rdv. Information auprès du CCAS 05 32 09 68 25.

Le Relais Assistants Maternels devient le Relais Petite Enfance

Le Relais Assistants Maternels deviendra prochainement Relais Petite Enfance (loi ASAP décembre 2020). Au-delà de la mission d'informer les familles sur les modes d'accueil de la commune, le Relais demeure le service de référence de l'accueil individuel tant pour les parents que pour les assistants maternels.

Son rôle est renforcé dans l'accompagnement des professionnels de la petite enfance pour valoriser et promouvoir le métier d'assistant maternel. De plus, pour faciliter leurs démarches en ligne sur le site monenfant.fr, des rendez-vous individuels sont proposés aux assistants maternels.

Pour les jeunes enfants, le Relais Petite Enfance est un lieu d'éveil et de socialisation. Les animations proposées encouragent l'échange de savoirs et de pratiques éducatives autour du développement de l'enfant, de l'éveil culturel et de l'ouverture à la nature.

A partir du mois d'avril 2021, le RPE organise des « portes ouvertes » tous les 1ers mercredi du mois de 16h à 17h30, sur inscription, pour les assistants maternels et les parents-employeurs, dans le strict respect des règles sanitaires.

Afin de maintenir le lien avec les assistants maternels et les familles, des accueils sur rendez-vous et des permanences téléphoniques sont assurés du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30 au 05 32 09 68 25 / 06 80 96 12 44 ram@mairie-saintjean.fr

Commission Petite Enfance et attribution des places en crèches

Les commissions Petite Enfance se sont réunies en janvier et février 2021 pour étudier les 132 demandes d'accueil pour septembre 2021. Les multi accueils La Pitchounelle et Au Pays des Fées ont une capacité d'accueil de 28 et 50 enfants âgés de 10 semaines à moins de 4 ans. À la rentrée 27 nouveaux enfants seront accueillis Au Pays des Fées et 17 à La Pitchounelle.

Des journées portes ouvertes seront organisées pour les parents dans les multi-accueils les samedis 5 et 12 juin de 10 h à 11 h 30 pour leur permettre de découvrir et visiter les crèches.

De nouvelles actions familles bientôt proposées aux Granges

Le café des Granges accueille depuis le 4 janvier 2021, Émilie Elias en tant que « référente famille ». En lien avec l'équipe des Granges, les services de la ville et les partenaires locaux, elle travaille à l'écoute des besoins et des attentes des habitants, pour développer des actions en faveur des familles, des parents et des enfants de Saint-Jean.

En attendant de pouvoir renouer avec les sorties familiales et les manifestations festives, il est possible de retrouver au Café des Granges à partir du 29 mars les Cafés Numérique du mardi, Famille du mercredi et Gamer du vendredi.

Cette reprise progressive, se fera sur inscription et dans le respect des règles sanitaires.

Par ailleurs, pour échanger sur vos projets, en lien avec le bien-être des familles au sein de votre commune mais aussi exprimer vos besoins ou difficultés, vous pouvez rencontrer Émilie Elias sur rdv (05.32.09.67.11 ou accueil.granges@mairie-saintjean.fr).

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

ROMANS

Gaëlle Josse, Ce matin-là, Notabilia, 2021

C'est l'histoire de Clara, 35 ans qui travaille dans une société de crédit. Elle est compétente, investie, efficace et atteint ses objectifs. Cependant, un matin, tout lâche. Elle ne retourne pas travailler... c'est la solitude et le vide tout à coup ; tout se délite. Elle ne trouve aucun sens à sa vie : c'est le burn-out. Ce ne sont pas les médicaments qui vont la sauver mais l'amitié car elle ira revoir à la campagne son amie d'enfance. On retrouve avec bonheur la belle plume de l'auteur, fine et sensible et le sujet nous touche.

Charles Martin, La montagne entre nous, Presses de la Cité, 2020

Un chirurgien, Ben Payne et une jeune journaliste, Ashley Knox se retrouvent coincés à l'aéroport de Salt Lake City car le temps est désastreux. Finalement, ils vont demander à un pilote de les emmener dans son petit coucou car Ben est attendu au bloc opératoire tandis que Ashley doit se marier. Le pilote fait une crise cardiaque mais arrive à atterrir sur un plateau. Il meurt et les deux survivants vont parcourir 75 km, en peine montagne, à 3500 m d'altitude. Ashley est gravement blessée mais soignée par Ben. Ils partagent leurs secrets alors qu'ils se connaissent et Ashley fait preuve de beaucoup d'humour. Vont-ils s'en sortir ?

Suspens et aventure garantis car on est vraiment pris par cette histoire où la psychologie prime aussi.

JEUX

Ménestrels

Age : à partir de 10 ans
Mécanique : collection et majorité
2 à 5 joueurs
Durée : environ 30 minutes par enquête

Oyez oyez bonnes gens, cuistres et roublards, la grande fête médiévale va commencer !
Le roi, rien que ça, a annoncé sa visite en ville et par conséquent, chaque haut dignitaire va rivaliser d'efforts afin de constituer la plus belle parade et offrir le plus beau spectacle.
Chanteurs, conteurs, musiciens, acteurs et bateleurs sont invités, à vous de rassembler les plus grands artistes afin de plaire à sa majesté
Les illustrations sont magnifiques, et l'on y découvre de nombreux clins d'œil (Hendrix, Morrison, Lennon, etc...etc.)

BD

Superman red son

Petit rappel : le multivers DC est composé de 52 terres différentes. Nous sommes sur terre 30 et le vaisseau extraterrestre transportant Superman nourrisson a atterri en URSS et non pas aux USA.
Nous nous retrouvons en pleine guerre froide avec un superman ayant grandi avec des idéaux communistes, ce qui est mal perçu par les américains, et en particulier par Lex Luthor, son ennemi de toujours, incarnant ici une vision capitaliste du monde.
Nous allons suivre l'évolution du super camarade, son vieillissement , sa vision de l'humanité et la perte de ses idéaux.
Une référence dans le monde du comics au même titre que «The killing joke» ou «Dark Knight returns»

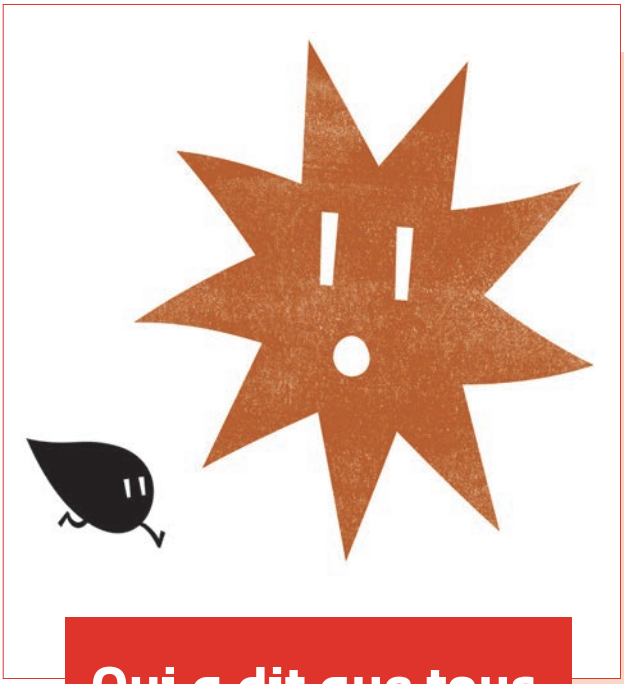

Grand appel à participation

Dans le cadre du partenariat avec le Quai des Savoirs autour de la grande exposition **# De l'Amour,** la Ville de Saint Jean vous donne la parole sur ce thème universel.

Ouvrez votre cœur !
Collecte de mots, poèmes, citations, dessins, vidéos, slams, photographies..., partageons ensemble ce que ces mystérieux sentiments représentent pour vous. Toutes les productions récoltées seront exposées dans la ville durant l'été 2021. C'est à vous !

Les paroles des enfants et des adolescents sont d'ores et déjà recueillies grâce aux partenariats (Associations de parents d'élèves de la commune et services municipaux).

Pour participer à cette collecte, c'est très simple : adressez vos productions sur le mail **culture@mairie-saintjean.fr au plus tard le 31 mai 2021.**

Qui a dit que tous les évènements culturels étaient suspendus ?

Des artistes qui résistent,
des techniciens qui trépignent,
des idées qui se bousculent
et la volonté de créer une surprise...
Soyez à l'affût. Observez les indices !

Rendez-vous le 27 juin !

Le Propulseur s'installe à Saint-Jean du 26 au 29 mai dans le cadre de sa tournée régionale

À cette occasion, cet espace mobile de 60 m², aménagé en lieu d'animation de rencontres et de création, invite curieux et passionnés à de nombreux ateliers ludiques et gratuits en lien avec l'équipe jeunesse de la MJC et de la ville, ainsi que le centre social.
Au programme : tests de technologies innovantes (imprimante 3D, découpe vinyle, découpe laser...), ateliers de fabrication et de créativité, animations scientifiques... cet espace vise à créer l'émulation, stimuler la créativité et favoriser l'intelligence collective, en rendant plus accessibles, la technique et la culture de l'innovation.

Entrée libre et gratuite pour tous
Rendez-vous sur la place Gaston Defferre (le kiosque) pour découvrir le Propulseur et ses animations !
Plus d'infos : Helen Ramdhony – jeunesse@mjcstj31.fr ou 07 71 13 79 75

Dégradations volontaires des arbres du patrimoine communal

Des riverains, non qualifiés en élagage ou soins aux arbres, effectuent des tailles sauvages préjudiciables à la préservation des arbres du patrimoine communal.

Il est rappelé que ces pratiques peuvent coûter à leurs auteurs, jusqu'à :

- **1500 euros d'amende** pour ceux qui « sans autorisation ont accompli un acte portant atteinte à l'intégrité des plantations établies sur le domaine public routier »
Code Pénal – Art. 131-13

- **30 000 euros d'amende et 2 ans d'emprisonnement** pour ceux qui ont provoqué « la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui »
Code Pénal – Art. R.635 et 322

Pour rappel : Seuls sont habilités à intervenir sur ces végétaux :
- services municipaux
- entreprise dûment mandatée par la collectivité territoriale.

Les riverains n'ont pas autorisation à intervenir sur le patrimoine arboré communal.

En dehors des interventions habituelles des services, et si une nécessité particulière apparaît, ils peuvent contacter le :

Pôle Aménagement et Cadre de Vie :
05 32 09 67 71
travaux@mairie-saintjean.fr

Publicite : vers la fin des grands panneaux 4x3

Depuis une dizaine d'années l'État a engagé plusieurs réformes afin d'assurer une meilleure préservation et mise en valeur de la qualité des paysages. En ce qui concerne plus spécifiquement la publicité, l'enjeu est donc d'assurer un nécessaire équilibre entre le droit à la diffusion d'informations et la protection du cadre de vie.

Toulouse Métropole, après plusieurs années d'études et de concertations, a approuvé son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) en avril 2019. Les entreprises d'affichage avaient deux ans pour se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions. Les afficheurs ont été avertis que des pénalités journalières seraient appliquées à compter du 12 avril 2021, date de prise d'effet du nouveau RLPi. Les panneaux publicitaires de grandes tailles (4m x 3m) doivent être supprimés, les enseignes et pré-enseignes sont par ailleurs mieux réglementées.

Afin d'accompagner les entreprises Saint-Jeannaises dans leur démarche d'accessibilté, la municipalité a engagé depuis l'automne 2020 une étude sur la Signalétique d'Intérêt Local.

Démocratie participative

Une ville qui donne la parole à ses habitants en renforçant la participation des citoyens à la prise de décision politique.

C'est dans ce cadre que la Municipalité de Saint Jean a initié un premier BUDGET PARTICIPATIF en 2019. Ainsi, 50 000 euros ont été alloués à ce projet d'intérêt général (projet ouvert à tous les Saint-Jeannais à partir de 11 ans).

Après une année 2020 perturbée par la COVID 19, ce projet trouve son aboutissement dans le réaménagement de l'aire de jeux située au lac de la Tuilerie. Le projet citoyen retenu, après avoir été proposé au vote de la population, est la création d'une AIRE DE JEUX ADAPTÉE POUR TOUS DE 0-100 ANS avec l'installation de modules spécifiques adaptés à différents publics (enfants de plus de 6 ans, ados, enfants en situation de handicap, personnes à mobilité réduite, sportifs ou encore séniors).

La Municipalité complète cette création par la rénovation de l'aire de jeux déjà existante pour les tout-petits.

Dès fin mars, les Saint-Jeannais ont commencé à se retrouver en extérieur autour de ce nouveau lieu de convivialité, dans le respect des gestes barrière !

Un parcours pédo-sensitif d'environ 8m de longueur, conçu avec des matériaux s'inscrivant dans une logique de développement durable, va venir compléter, avant l'été, ce beau projet intergénérationnel.

La Municipalité se réjouit de cette participation active des citoyens à l'émergence de projets d'intérêt général et remercie tous les porteurs de projet qui ont répondu présents pour cette première édition.

Rendez-vous est pris pour le deuxième budget participatif qui vous sera proposé dés 2021 avec réalisation en 2022.

Enquête mobilité 2020-2021 : les résultats

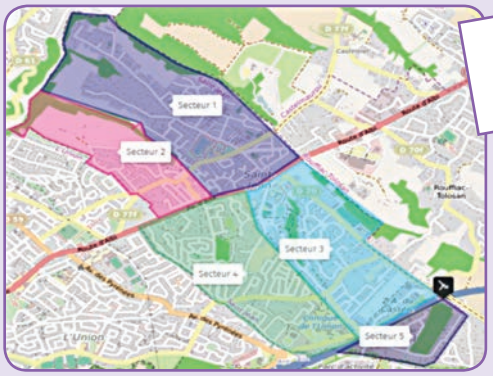

1 Les familles : composition du foyer, localisation, équipement de mobilité

- Une catégorie prédominante, celle des 35-40 ans.
- Les familles constituées de 4, 3 ou 2 personnes ont majoritairement répondu
- Les habitants des secteurs 1 et 3 se sentent très concernés par les besoins de déplacement.
- En moyenne par foyer : 2 voitures, plusieurs vélos, des deux-roues motorisés.
- 28.4 % et 28.1 % des usagers se répartissent les abonnements bus/métro et péage. 2.7 % des usagers ont un abonnement SNCF.

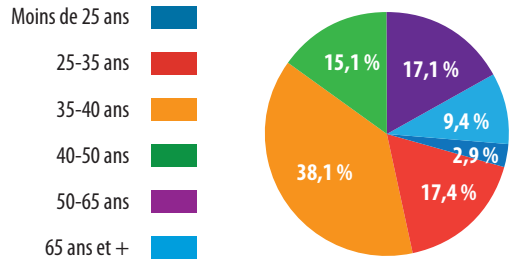

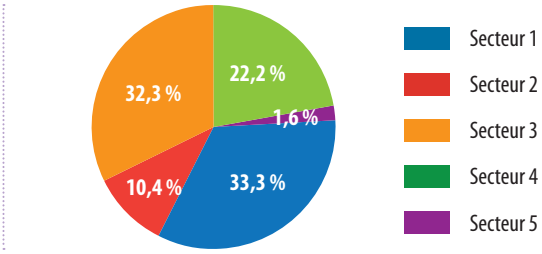

2 Modes de déplacements professionnels :

- Grande répartition géographique des lieux de travail : Toulouse-centre, Nord-Est, Est, Nord-Ouest et Ouest.
- Moyenne d'un trajet domicile-travail de 10 à 20 km.
- Tout le monde déjeune près de son lieu de travail.
- La voiture seule est le mode de transport le plus utilisé, suivi par les transports en public.
- Gare de Montrabé : accès difficile, qui justifie sa non-utilisation. Le seul accès pratique à la gare se fait en voiture ! Pas de bus ou navette sur Saint Jean. Il y a un intérêt fort pour la mise en place d'une ligne de transport en liaison avec la gare.
- Les avis sont très partagés sur les conditions de déplacement domicile-travail mais seulement 8.9 % de personnes satisfaites.
- Les bouchons sont en tête des préoccupations des habitants suivis par le besoin de pistes cyclables sécurisées et d'une amélioration de la fréquence de passage des bus.
- Les dépenses mensuelles pour les trajets domicile-travail vont de 50 à 150 €. Cela représente un fort poids dans le budget des familles.
- Une majorité des usagers ne fait pas d'étape sur son trajet domicile-travail. Ce sont les enfants et les courses qui sont les principales raisons de faire des étapes sur le trajet domicile-travail.

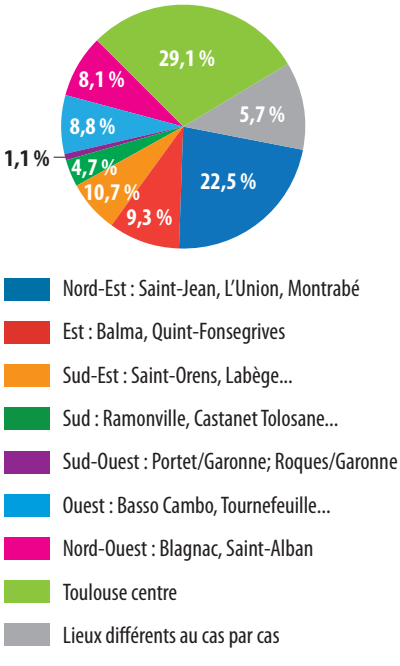

3 Modes de déplacements privés :

- 1 à 2 déplacements d'ordre privé en moyenne par jour.
- Des déplacements le plus souvent effectués en voiture ou à pied, occasionnellement à vélo ou en transports en commun.
- Les déplacements privés sont localisés surtout dans la commune, puis Balma Gramont et Toulouse.

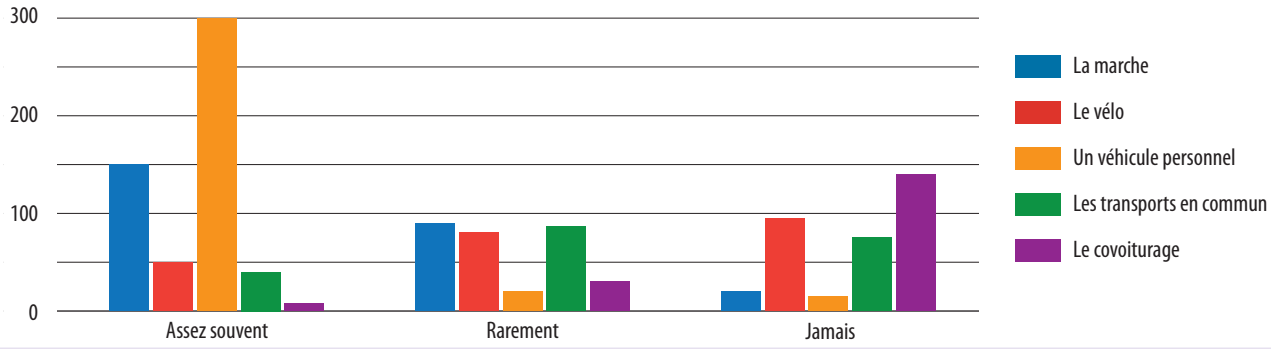

4 Vos attentes :

- L'amélioration et le développement de la circulation douce par la continuité et la sécurité des pistes piétonnes et cyclables représentent de fortes attentes. Elles doivent tenir compte de la topographie régionale et permettre la liaison entre les quartiers ainsi qu'avec les autres communes.
- L'utilisation de la voiture pour se rendre sur Toulouse est très forte. Elle est néanmoins complétée par le métro. Une grande majorité est prête à utiliser une alternative à la voiture individuelle.
- Il y a un intérêt fort pour la mise en place d'une ligne de transport en liaison avec la gare.
- La prolongation de Lineo 9 reste une priorité, pourtant la ligne est jugée trop lente par rapport au métro. Elle est complétée par le besoin de se rendre rapidement au métro. Cela passe par l'évolution des lignes 68 et 73 et par l'extension du réseau pour desservir les quartiers isolés.
- Les usagers sont globalement satisfaits de la desserte des bus. L'absence de bus après 21h ne semble pas gêner, mais à modérer avec le contexte sanitaire qui impose un couvre-feu.
- La correspondance horaire entre Lineo 9 et les autres bus sur L'Union n'est pas bonne, ce qui peut pénaliser l'usage de Lineo 9.
- La mise en relation des usagers du covoiturage à l'échelle locale et la création d'aires de covoiturage sont des attentes fortes. Les entreprises sont aussi sollicitées sur le covoiturage.

Bilan : Les actions autour des pistes cyclables, l'amélioration de l'offre de transports en commun, la rénovation des trottoirs et la gestion du stationnement arrivent en tête.

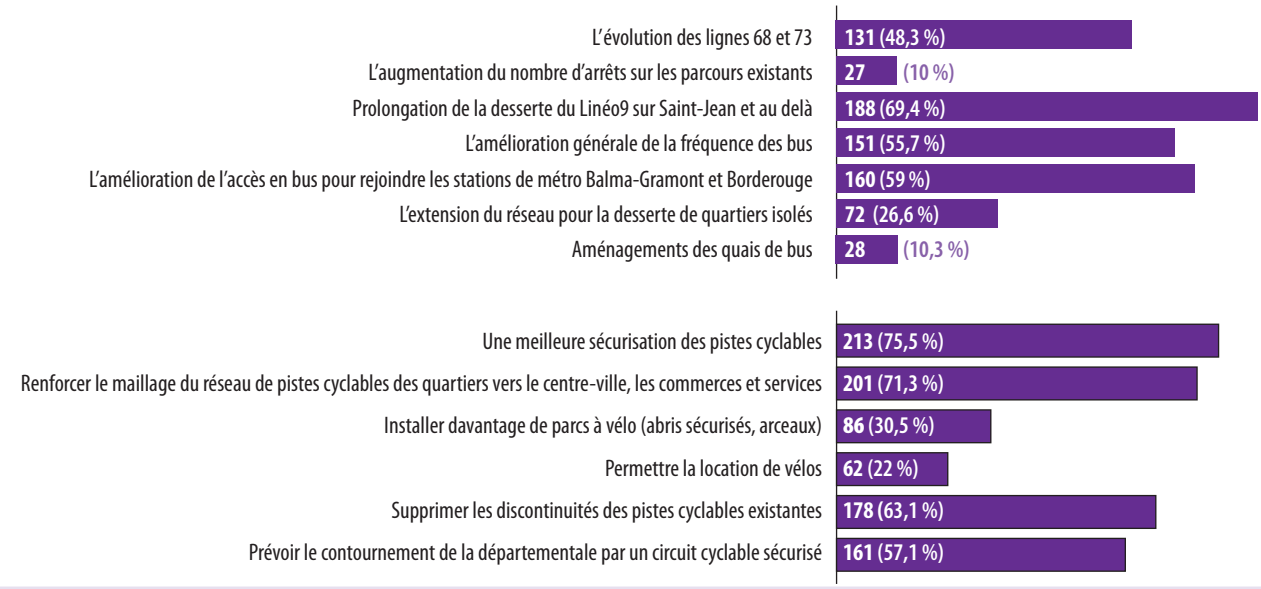

5 Nos actions en cours et à venir :

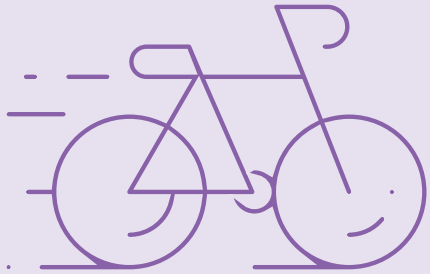

Pistes cyclables :

- En partenariat avec Toulouse Métropole, développer la continuité Saint-Jean – L'Union – Toulouse par la création de nouvelles pistes : action en cours.
- Relier toutes les pistes cyclables de la commune et en établir un plan.
- Sécurisation des pistes cyclables vis-à-vis des voitures et des deux roues motorisées.

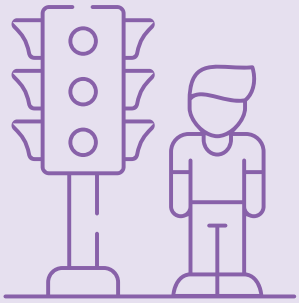

Circulation piétonne :

- Relier tous les cheminements piétons de la commune et en établir un plan.
- Améliorer et sécuriser la circulation piétonne dans la commune.

Une enquête mobilité toujours accessible sur notre site et qui continue à vivre pour suivre et améliorer nos déplacements.

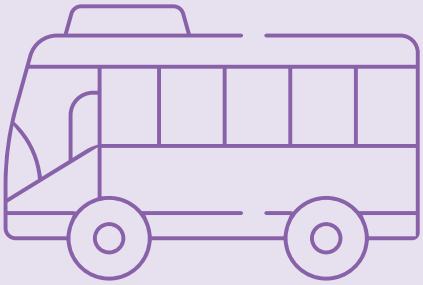

Transports :

- La prolongation de Lineo 9 n'est pas intéressante en temps de parcours (près de 2 heures).

  Il vaut mieux renforcer les lignes existantes pour rejoindre efficacement les stations de Métro de Balma-Gramont et Borderouge.
- Nous avons eu 2 réunions avec Tisséo en 2020 et une étude de révision des lignes au 2e semestre 2021, elles devraient permettre d'optimiser les accès au métro par le bus.
- Une demande d'abribus a été faite pour 2021 en s'appuyant sur les arrêts de bus ayant le plus de validation journalière. L'objectif est d'équiper les arrêts de bus qui ont la plus forte fréquentation. Nous en avons demandé 3 pour 2021.
- La liaison entre Lineo 9 et les autres bus sur l'Union est un gros problème et doit être optimisée.
- Nous allons présenter à Tisséo le résultat de cette enquête pour appuyer nos demandes.

Covoiturage :

- Des zones de covoiturage sont à l'étude.
- Étude d'une application dédiée à l'aide au covoiturage.

Si vous avez des remarques ou questions, contactez :
Jean-Philippe Frézouls : jeanphilippe.frezouls@mairie-saintjean.fr
Jean-Pierre Peyri : jeanpierre.peyri@mairie-saintjean.fr

L'enquête est toujours ouverte à l'adresse suivante :
https://www.mairie-saintjean.fr/ma-ville/transports/

Foyer Fond Peyré

Le foyer Fond Peyré, situé impasse René Cassin à Saint-Jean, accueille depuis 2003, des personnes qui ont été victimes d'accidents de la route ou autres accidents de la vie. Ce foyer, propose un hébergement avec un accompagnement personnalisé, mais également différentes activités culturelles, de loisirs, sportives et de rééducation, afin de retrouver une meilleure qualité de vie.
Au sein de l'établissement, le groupe « lien social » a pour objectif d'apporter sa contribution à la vie de la communauté : nous écrivons des articles pour le journal du foyer, nous avons mis en place différents collecteurs de bouchons pour l'association solidarité bouchons 31, et nous apportons notre aide aux organisateurs de la bourse aux jouets qui a lieu tous les ans, à Saint Jean.
Cette année ces activités extérieures ont été limitées par la pandémie de Covid-19. Comme vous tous nous attendons avec impatience le retour de jours meilleurs, pour pouvoir fréquenter à nouveau la médiathèque, le boulodrome et les commerces de Saint-Jean...

Secours catholique

Depuis la fin du confinement et en plus de l'accueil social du mardi matin le Secours Catholique vous accueille, pour le moment, tous les 15 jours le jeudi de 9 H à 12 H dans la salle des 4 Chemins, derrière l'église de Saint-Jean (au 1er étage, 2e porte) pour un moment de partage et d'amitié autour d'activités conviviales et variées dans le respect des gestes barrières et de la distanciation.
Nous espérons, bien sûr, reprendre bientôt nos activités tous les jeudis

Pour tout renseignement complémentaire, tél : 06 07 98 98 08 ou josalain31@gmail.com

T.E.P.I.

L'association T.E.P.I. s'installe à SAINT-JEAN avec l'ambition de rendre le parc immobilier « zéro carbone » tout en augmentant le pouvoir d'achat des habitants.
Les économies réalisées suite à la transition énergétique des maisons ou des immeubles, permettent toujours de rembourser (en 8 à 15 ans en fonction de la qualité du bâti) le montant des travaux nécessaires. Mieux, selon le revenu fiscal, l'investissement peut ne quasiment rien coûter grâce aux aides de l'État et des Collectivités. Même lorsque les aides sont minimes, le savoir-faire de TEPI apporte du pouvoir d'achat !
De plus, la dernière statistique de l'Ordre des notaires montre qu'une habitation classée A ou B se vend en moyenne 13,5 % plus cher que lorsqu'elle est classée D, et jusqu'à 28 % plus cher que si elle est classée F ou G. Ainsi, dans tous les cas, en plus des économies d'énergie réalisées, l'investissement lié à la transition énergétique d'un bien est largement remboursé lors de sa revente.
Par ailleurs, la transition énergétique des bâtiments va devenir progressivement obligatoire, et compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser pour l'ensemble du pays, le niveau actuel des aides ne pourra pas être maintenu.
C'est pourquoi l'association T.E.P.I. vous propose de rendre votre habitation « zéro carbone » dès aujourd'hui en organisant de A à Z sa transition énergétique (audit, étude thermique, calcul de rentabilité, recherche des aides, mise en relation pour le financement, autorisations d'urbanisme, devis, suivi des travaux, contrôle technique, vérification des factures, certification, etc.) avec le concours de professionnels RGE (Reconnus Garants de l'Environnement).
Les Propriétaires sont ainsi libérés de toute préoccupation et bénéficient d'interlocuteurs physiquement présents à Saint-Jean tous les jours du lundi matin au samedi midi, au 1 chemin Belbèze (à côté de la Police Municipale).

L'Association TEPI peut être jointe par téléphone au 05 32 09 68 45 ou bien par e-mail à tepi31240@gmail.com.

École de musique

L'Admnet, école de musique et de danse, poursuit très activement son enseignement. Les cours d'instruments et ateliers sont donnés soit en présentiel dans le plus strict respect des mesures sanitaires, soit en visioconférence. Nous dispensons un enseignement éclectique, des niveaux allant du débutant au musicien confirmé dans les styles classique, jazz, blues, variété, rock, métal et même flamenco, etc. Les cours de danse enfants et adultes continuent en visioconférence en attendant de pouvoir se retrouver en présentiel. Les enfants sont très patients, assidus et volontaires pour cette expérience inédite. L'école, renommée pour son enseignement, recherche activement et urgemment des bénévoles pour sa gestion administrative. Écrivez sans attendre à contact@dansemusique.net et n'oubliez pas que cela peut vous servir d'expérience professionnelle.

Association de Pêche de Saint-Jean

Devant la crainte d'un troisième confinement, nous avons décidé de démarrer l'activité de pêche de la truite Arc en ciel avec un mois de retard. C'est donc le samedi 5 février qu'une quarantaine de pêcheurs se sont retrouvés autour du lac de la Tuilerie en tout début de matinée, de bonne heure et de bonne humeur.
La pluie annoncée la veille n'a fait son apparition qu'en milieu d'après-midi, chacun ayant profité d'un temps plutôt clément, et de la prise exceptionnelle de certaines truites dépassant les 2 Kg.
Dans ces moments privilégiés, le pêcheur exhibe son trophée avec fierté, car ce poisson est plutôt batailleur.
Les températures des mois d'été avoisinant les 35°, l'empoissonnement des eaux du lac est impossible, la truite ne survivant pas au-delà de 20°. C'est pour cette raison - si les conditions sanitaires nous le permettent -, que nous avons prévu d'effectuer 3 lâchers de truites de 100 Kg avant le mois de mai, puis d'envisager 3 ou 4 lâchers entre octobre et décembre.
Enfin, l'APSJ souhaite que la journée citoyenne initiée en 2020 par la Mairie de Saint-Jean puisse avoir lieu en octobre prochain.

Etat civil

Naissances*

Margot DELORT 17/09/2020
Raphaël PIZARD HAZERA 14/11/2020

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal félicitent les heureux parents.

Mariage*

Isabelle ARROYO HERNANDEZ et Jean-Pierre ASSALIT 20/03/2021

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal adressent leurs vœux de bonheur aux nouveaux couples.

Décès

Nadine ALEXANDRE 07/01/2021
Virginie GUÉGAN née GRECH. 10/01/2021
Claude DELIENNE 27/01/2021
Francis AUDINOS 31/01/2021
Odette SORIANO née OLIVIER 12/02/2021
Simone ARNOUD née REYNES 13/02/2021
Anne-Marie PINOT née DEVIOT 15/02/2021
Jean NAUDY 16/02/2021
Casimir DELMAS 19/02/2021
Michel PREUDHOMME 21/02/2021
Marcel LUCAS 21/02/2021
Emilienne MAUREL née PÉLISSIER 06/03/2021
Serge MERIC. 06/03/2021
Jean LEGUERRE 17/03/2021
Alessandrina SABBADIN 17/03/2021
Michel DEDIEU 28/03/2021

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

(*Seules les déclarations de naissance et de mariage autorisées sont présentes)

Bienvenue à Saint-Jean

Nelly Peletier - consultante indépendante en prêt immobilier

Spécialiste locale du financement, Nelly Pelletier vous propose de trouver la solution pour votre achat immobilier, mais aussi en cas de rachat de prêt, d'investissement locatif ou de prêt travaux. Avec une solide expérience de 17 ans dans le domaine bancaire, elle pourra vous aider à élaborer vos futurs projets immobiliers, grâce à son accompagnement, sa créativité et son expertise.

Contact : 07 50 01 62 97 – npelletier@preneo.fr

Collectes de sang sur SAINT-JEAN

Salle Séniors Espace Les Granges.
Vendredi 21 Mai de 14h à 19h.
Samedi 22 Mai de 9h à 13h.
Si vous êtes âgé de 18 à 70 ans révolus, venez avec vos papiers d'identité, votre masque et votre stylo, sans oublier votre attestation dérogatoire. Respectez les gestes barrière et les consignes sanitaires en venant seul ou accompagné d'un autre donneur.
L'EFS a besoin de votre don en ce temps de pandémie.

À VOTRE SERVICE

SÉCURITÉ-URGENCE

Police : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Toutes urgences : 112
Médecins de garde « Allô docteur » : 39 66
Centre antipoison : 05 61 49 33 33
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 119
SOS femmes battues : 36 19
Police municipale : 05 32 09 67 07
Portable : 06 75 08 49 12 - Astreinte : 06 07 96 19 86
Service Vétérinaire de Garde :
Pour toutes les urgences sur les animaux de compagnie, nos vétérinaires consultent à domicile 7j/7 - 05 32 09 39 90
https://www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr

ÉLUS

Député : Jean-Luc Lagleize
2, rue du Moulin Bayard - 31000 Toulouse
Tél : 05 61 46 53 56 (sur rendez-vous)
Conseillers départementaux :
Jean-Jacques Mirassou - Marie-Dominique Vézian
Tél : 05 34 25 02 90 (sur rendez-vous)
Maire : Bruno Espic
Sur rendez-vous en mairie
Tél : 05 32 09 67 10

Soutenez vos restaurants avec la vente à emporter !

Le Bayon
La villa Saint-Jean
Le Burger dans la cuisine
Les Mets d'Occitanie
Fine Sushi
Bangkok Oishi
Las Chicas empanadas
Speed Tacos

Expression libre de la majorité

Depuis le mois de janvier, le parking de la clinique de l'Union est devenu payant.
Avec plus d'une vingtaine de maires du secteur, nous sommes immédiatement montés au créneau contre cette mesure peu sociale qui induit des dépenses supplémentaires importantes pour les visiteurs et les patients de la clinique.

J'ai cosigné, avec mes collègues maires, une série de courriers adressée à la Direction du Groupe Ramsay et une lettre à destination du Ministre de la Santé pour exprimer mon « mécontentement » suite à la mise en place de ce système de péage pour transformer le parking gratuit de 1.000 places de la clinique, en un espace payant.

Les conséquences du stationnement payant sur les familles dans ce contexte de crise sanitaire sont importantes. Elles obligent à engager des frais supplémentaires pour accéder aux soins et ont pour effet de raccourcir les temps de visite aux proches hospitalisés. Nous assistons de plus au développement de stationnements sauvages dans les lotissements périphériques de la clinique, notamment avenue de Flotis, rues Pasteur, Laennec et Fleming ainsi que sur les parkings des entreprises privées des alentours.
Si la Direction de la clinique a fait quelques propositions d'assouplissement tarifaires, celles-ci restent incomplètes à mes yeux.
Lors de sa séance du 3 mars dernier, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, une motion demandant qu'une plage horaire de gratuité de 2 heures soit systématiquement mise en place pour toutes les visites, et notamment pour les VSL qui, du fait de la tarification du stationnement, n'accompagnent plus les patients dans les locaux de la clinique, que soit intégrée à la tarification préférentielle du parking, les femmes enceintes, ainsi que les familles dont les patients sont hospitalisés plus de 4 jours.
Notre détermination est intacte car la santé et le bien-être de nos concitoyens sont des questions d'intérêt général qui dépassent le strict cadre municipal.

Alors que depuis plus d'un an les écoles ont accueillis les élèves malgré les contraintes sanitaires et les difficultés qu'il a fallu affronter, le gouvernement propose enfin une campagne de vaccination pour les équipes enseignantes. La majorité municipale plus que jamais apportent son soutien et sa reconnaissance aux enseignants, aux animateurs des ALAÉ et de l'ALSH ainsi qu'à tous les agents municipaux qui ont participé activement depuis le premier confinement au maintien du service public et de l'école de la République.
Plus que jamais nous devons être attentifs afin que chacun puisse accéder dans les meilleurs délais et de manière efficace à la vaccination.
Dans cette attente, il est important de maintenir une vigilance et un respect des gestes barrières pour que, des grands parents aux plus jeunes d'entre nous, nous puissions vivre en sécurité et retrouver bientôt le lien social qui anime notre existence d'être humain.

Expression libre de l'opposition

EXTENSION DU LINEO 9

Vu l'évolution climatique prévisionnelle, nous sommes enjoints par l'État et par les médias, à utiliser plus fréquemment des transports individuels doux ou des transports en commun pour nos déplacements.
De son côté, la Métropole va mettre en place cette année, une ZFE (Zone de Faibles Émissions) qui interdira en 3 ans, l'accès aux voitures les plus polluantes. En 2023, seuls les véhicules avec une vignette Crit'Air 3 ou moins seront autorisés à pénétrer dans le périmètre métropolitain retenu (Toulouse à l'intérieur de la rocade et partie de la ville entre la rocade Ouest et la rocade Arc-en-ciel).
Vu ces perspectives, nous disons : l'offre de transports en commun sur le territoire communal est insuffisante et ne répond pas aux besoins des habitants.
Nous demandons d'urgence la prolongation de la ligne de bus Lineo 9, dont le terminus est actuellement à L'Union, pour être compatible avec cette échéance.
Coté communal, nous avons réservé l'espace foncier pour accueillir ce nouveau terminus, il ne faudrait pas le perdre pour des opérations immobilières.
La volonté politique communale existe (les 2 listes aux dernières Municipales avaient intégré cette extension Lineo 9 dans leurs programmes) et les Saint-Jeannais sont en attente de ce service.
Il nous est souvent rétorqué :

- la demande est faible. Mais actuellement, il n'y a pas d'offre, comment peut-on mesurer la demande? Dans nos échanges avec les Saint-Jeannais, nous entendons régulièrement ce besoin de liaison directe vers le centre-ville, sans passer par Borderouge ou Gramont et sans changement.
- Le tracé entre L'Union et Saint-Jean, avec les platanes de chaque côté, ne permettrait pas la création de voirie dédiée aux bus. Mais si ce raisonnement avait prévalu lors de la création des Lineo dans la ville de Toulouse, ils n'auraient pas existés car de nombreux kilomètres ne sont pas en voirie dédiée aux bus dans certains quartiers. De plus, la circulation, bien qu'importante aux heures de pointe dans notre commune, n'arrive pas au niveau de Toulouse : donc pas de problème supplémentaire pour la circulation de ces nouveaux bus.
- Les moyens financiers de Tisséo ne sont pas compatibles. La prolongation de cette ligne existante sur 2 km sera d'un coût incomparablement plus faible qu'une construction nouvelle, avec voirie dédiée. De plus, le BUN (Boulevard Urbain Nord) étant annulé, une infime partie de son budget pourrait être réaffectée au Lineo 9.

Les Saint-Jeannais ne sont pas des citoyens métropolitains de seconde zone. Ils paient leurs impôts comme les habitants des autres communes, ils ont droit aux mêmes services métropolitains de qualité pour leurs déplacements personnels ou professionnels.
La volonté politique est là : il faut passer des paroles aux actes!
Mr Espic et la majorité municipale, nous comptons sur votre action sur ce sujet.
N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute. Mail: aimersaintjean31@gmail.com

LES ÉLUS DE LA LISTE «AIMER SAINT-JEAN»

NOTEZ CETTE DATE

27 JUIN 2021

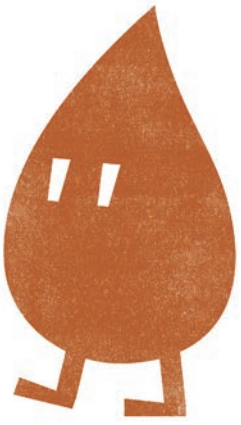

VILLE DE SAINT JEAN